

# ALERTE CATASTROPHE

Informations  
à la population

Ensemble,  
nous sommes  
prêts!

## SE TENIR PRÊT

Message  
de l'EM Salentin

Protection de la popu-  
lation

Se tenir prêt

Evacuation, que prendre ?

Système d'alarme

## QUE FAIRE

**SÉISME**

**INONDATION**

**INCENDIE**

**ALARME  
CHIMIQUE**

**AVALANCHE**

## ZONES DE DANGER

**SAINT-MAURICE**

**ÉVIONNAZ -  
COLLONGES**

**VERNAYAZ -  
DORÉNAZ**

## À DÉTACHER

A détacher

# MESSAGE DE L'ETAT-MAJOR SALENTIN

Une catastrophe peut se produire extrêmement rapidement et sans signe avant-coureur. Le but de notre brochure est de vous donner les informations nécessaires pour anticiper les situations d'urgence et avoir les bonnes attitudes face à un événement soudain.

Les Conseils municipaux de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Saint-Maurice et Vernayaz ont mis sur pied l'Etat-major Salentin (EM Salentin) qui, en cas de catastrophe, coordonne les différents services partenaires : police, pompiers, protection civile, santé publique et services techniques.

L'EM Salentin se forme et s'exerce régulièrement dans le but d'assurer une protection optimale à notre population.

En tant que citoyennes et citoyens, vous avez la responsabilité d'assurer votre protection et celle de votre famille dans le cadre d'événements imprévus et catastrophiques.

Vous trouverez dans cette brochure des informations qui vous seront utiles lors d'éventuelles situations d'urgence.

Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de la conserver.

Ensemble, soyons prêts !



## QUE FAIRE

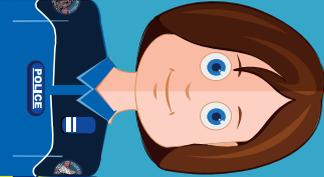


## QUITTER LES ZONES DE DANGER



# EN CAS DE SINISTRE, L'EM SALENTIN COORDONNE LA PROTECTION DE LA POPULATION EN COLLABORATION AVEC :

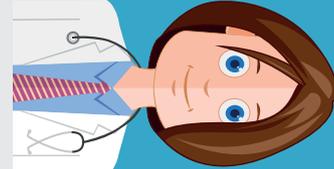
**LA POLICE**



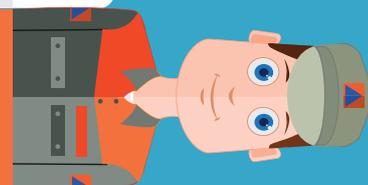
**LES POMPIERS**



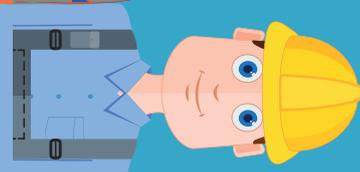
**LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET LES PREMIERS SECOURS**



**LA PROTECTION CIVILE**



**LES SERVICES TECHNIQUES**



## EN TOUT TEMPS, SE TENIR PRÊT

- Désigner la personne à contacter en cas d'urgence pour votre famille
- Déterminer les points de rencontre en cas d'urgence pour votre famille
- Apprendre à vos enfants comment et quand appeler un numéro d'urgence
- Préparer le matériel à emporter en cas d'évacuation
- Effectuer une chasse aux dangers potentiels de votre domicile
- Déterminer quelles sont les meilleures façons d'évacuer votre domicile
- Localiser les endroits les plus sûrs de votre domicile
- Montrer à chaque membre de votre famille comment et quand couper les alimentations principales en eau, gaz et électricité
- Montrer à chaque membre de votre famille où se trouve et comment utiliser un extincteur
- Vérifier vos couvertures d'assurance
- Voir comment aider vos voisins (personnes âgées ou à mobilité réduite)
- Prendre connaissance du plan d'évacuation

Se tenir prêt

## NUMÉROS D'URGENCE

	<b>POLICE</b>	<b>FEU</b>	<b>AMBULANCE</b>	<b>TOXIQUE</b>	<b>URGENCE INTERNATIONALE</b>
	<b>117</b>	<b>118</b>	<b>144</b>	<b>145</b>	<b>112</b>

## ÉCOLES



En cas de catastrophe durant l'horaire scolaire, les élèves suivent les instructions du personnel enseignant.

# MATÉRIEL À EMPORTER EN CAS D'ÉVACUATION



- documents personnels  
(pièces d'identité, cartes d'assurance, cartes bancaires)



- argent liquide



- médicaments importants, copie d'ordonnance



- téléphone portable



- vêtements de rechange



- affaires de toilette, linges, affaires pour bébé



- chaussures solides



- lampe de poche avec batterie de rechange



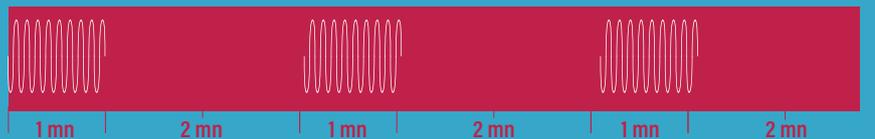
- bouteilles d'eau

Evacuation, que prendre ?

# LE SYSTÈME D'ALARME



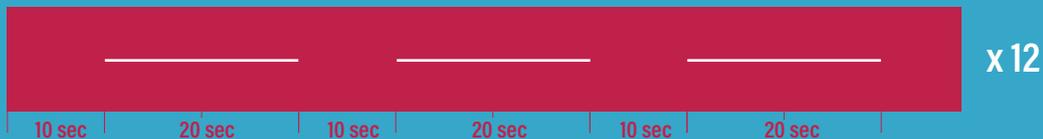
## ALARME GÉNÉRALE



Son oscillant continu. Dure une minute et est répété après une interruption de deux minutes.

Système d'alarme

## ALARME-EAU



Douze sons graves continus de vingt secondes chacun, séparés par des intervalles de dix secondes. L'alarme-eau n'est déclenchée qu'après retentissement de l'alarme générale.

## QUE FAIRE ?



Le test des sirènes a lieu chaque premier mercredi de février à 13h30.

Les citoyennes et citoyens sont encouragés à télécharger gratuitement sur leur smartphone, l'application ALERTSWISS de l'office fédéral de la protection de la population OFPP.

# SÉISME, QUE FAIRE ?

## PENDANT LE SÉISME



### SI ON EST DANS UN BÂTIMENT

ne pas tenter de  
sortir

s'abriter sous  
une table solide,  
un bureau ou  
un lit massif et  
attendre la fin de  
la secousse

s'éloigner des  
baies vitrées, des  
fenêtres

(ne pas allumer  
de flammes)



### SI ON EST DANS LA RUE

chercher un endroit dégagé à l'écart des bâtiments,  
pylônes électriques, ponts ou grands arbres



### SI ON EST EN VOITURE

arrêter le vé-  
hicule loin des  
bâtiments ou de  
tout ce qui peut  
tomber

arrêter le moteur,  
ne pas descendre  
et attendre la fin  
de la secousse

**SÉISME**

## APRÈS LE SÉISME

écouter la radio

rester calme !  
S'attendre à  
des répliques  
sismiques

vérifier qu'il n'y  
a pas de foyer  
d'incendie

contrôler les  
installations de  
gaz, d'eau et  
d'électricité

se préparer à une  
évacuation

# INONDATION, QUE FAIRE ?



## ÉCOUTER



écouter la radio  
et suivre les  
consignes

## À FAIRE



couper  
l'électricité,  
le gaz

mettre hors de  
l'eau ce qui peut  
l'être

rendre  
l'habitation  
étanche  
si possible

se mettre à l'abri  
avec ses propres  
moyens

sortir de chez soi  
uniquement sur  
ordre d'évacua-  
tion

ne pas rester  
dans un véhicule

apporter une  
première aide à  
ses voisins, per-  
sonnes âgées et  
à mobilité réduite

INONDATION

## ÉVACUATION



### SI L'ORDRE D'ÉVACUATION EST DONNÉ

prendre avec soi  
des effets per-  
sonnels (papiers  
d'identité, médi-  
caments, affaires  
pour bébé, ...)  
>voir onglet:  
évacuation, que  
prendre ?

ne pas rentrer  
chez soi sans  
autorisation

ne pas  
rebrancher le  
réseau sans  
autorisation

ne pas consom-  
mer d'eau et de  
nourriture sans  
l'autorisation des  
services  
sanitaires

évaluer les  
dégâts

remettre  
son habitation  
en état

contacter son  
assurance le cas  
échéant

# INCENDIE, QUE FAIRE ?



## ALARMER

**118**

alerter les pompiers par téléphone au 118 (qui - où - quoi)

se conformer aux instructions téléphoniques des pompiers

avertir les personnes en danger

## SAUVER



sauver les personnes et les animaux (envelopper les personnes dont les vêtements sont en feu dans une couverture ou un manteau et les rouler au sol)

fermer les portes et les fenêtres (pour éviter la progression du feu)

quitter les lieux par les issues de secours (portes, escaliers, échelles) -

**ne jamais utiliser les ascenseurs !**

si les cages d'escaliers et les corridors sont enfumés, rester dans un local fermé, calfeutrer les portes et attendre les pompiers en se manifestant derrière une porte fermée.

**INCENDIE**

## ÉTEINDRE



lutter contre l'incendie avec les extincteurs à disposition, postes d'incendie, seaux d'eau, couvertures

couvrir les feux d'huile ou de graisse au moyen d'un couvercle ou d'une couverture anti-feu

**jamais d'eau sur de l'huile en feu !**

si un appareil électrique est en feu, retirer immédiatement la prise ou le déclencher

guider et renseigner les pompiers

# ALARME CHIMIQUE, QUE FAIRE ?



## ENTRER DANS UN BÂTIMENT



## RESTER DANS LES ÉTAGES



la plupart des gaz sont plus lourds que l'air et ont tendance à s'accumuler dans les sous-sols.

## FERMER PORTES ET FENÊTRES



colmater tous les interstices, si possible avec des chiffons mouillés

couper les ventilations climatisations et pompes à chaleur

**ALARME  
CHIMIQUE**

## RESTER À L'ÉCOUTE



 **RADIO  
CHABLAIS**

**Rhône** FM

**RTS LA 1ÈRE**

# AVALANCHE, QUE FAIRE ?



## ÉCOUTER



écouter la radio  
et suivre les  
consignes

## À FAIRE



couper  
l'électricité,  
le gaz

fermer  
les portes,  
fenêtres  
et volets

rendre  
l'habitation  
étanche  
si possible

sortir de chez soi  
uniquement sur  
ordre d'évacua-  
tion

apporter une  
première aide à  
ses voisins, per-  
sonnes âgées et à  
mobilité réduite

## ÉVACUATION



### SI L'ORDRE D'ÉVACUATION EST DONNÉ

prendre avec soi  
des effets per-  
sonnels (papiers  
d'identité, médi-  
caments, affaires  
pour bébé, ...)  
>voir onglet:  
évacuation, que  
prendre ?

ne pas rentrer  
chez soi sans  
autorisation

ne pas  
rebrancher le  
réseau sans  
autorisation

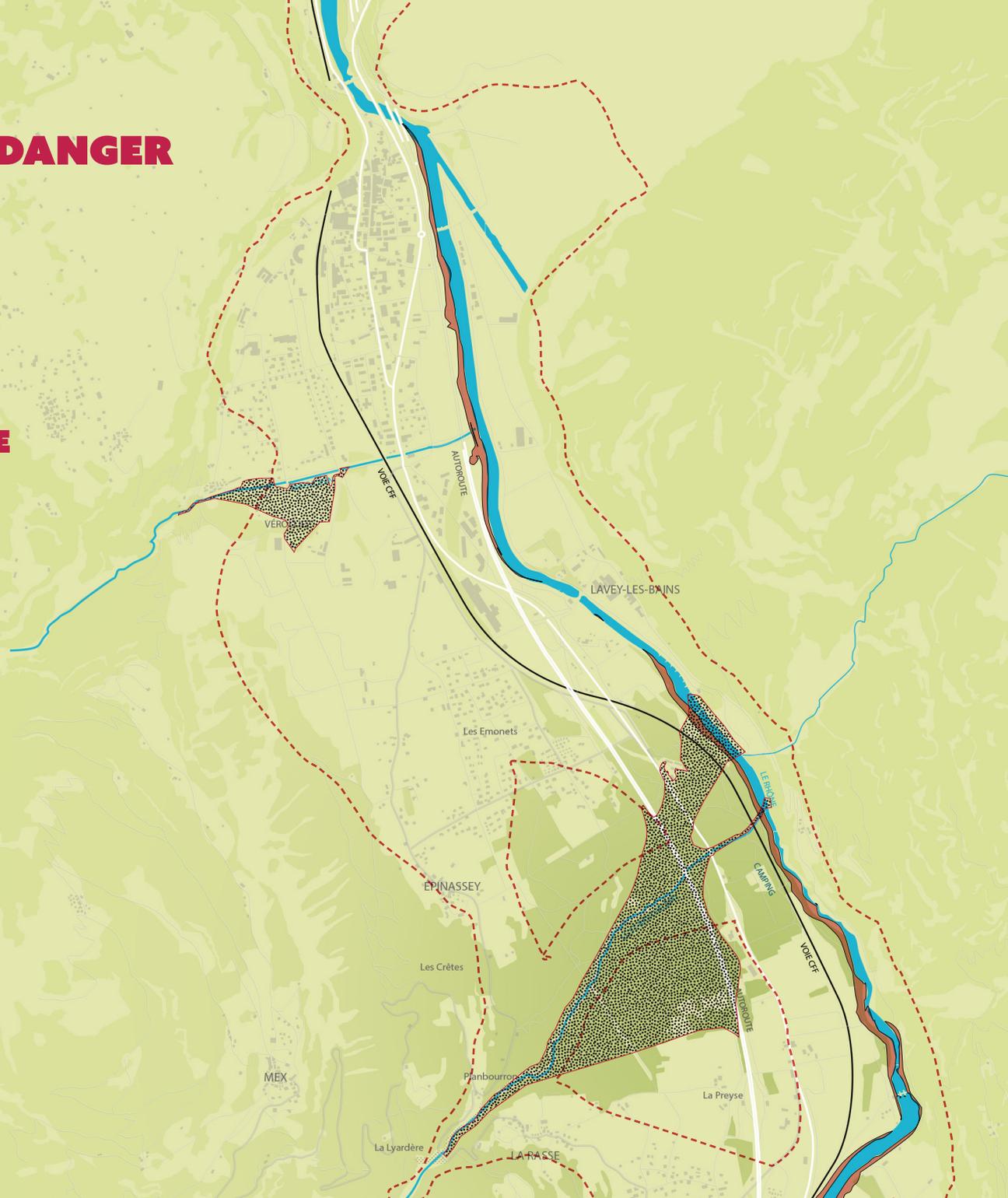
**AVALANCHE**

# QUITTER LES ZONES DE DANGER EN CAS DE :

 **CRUE DU RHÔNE**

 **LAVE  
TORRENTIELLE**

 **RUPTURE  
DE BARRAGE**



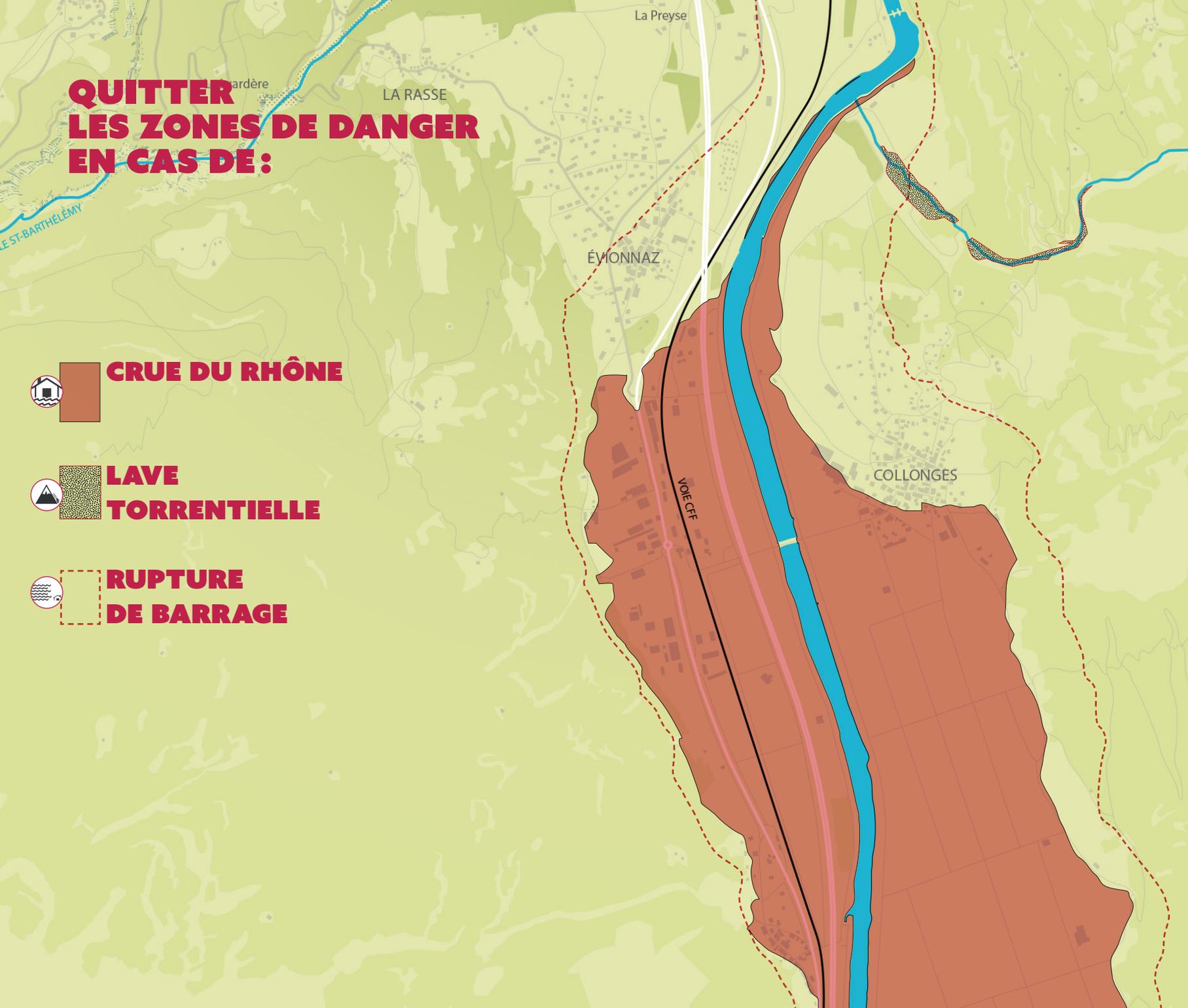
**SAINT-MAURICE**

# QUITTER LES ZONES DE DANGER EN CAS DE:

 **CRUE DU RHÔNE**

 **LAVE  
TORRENTIELLE**

 **RUPTURE  
DE BARRAGE**



# QUITTER LES ZONES DE DANGER EN CAS DE :



**CRUE DU RHÔNE**



**LAVE  
TORRENTIELLE**



**RUPTURE  
DE BARRAGE**

LA BALMAZ

MIÉVILLE

DORÉNAZ

CHAMPEX-D'ALLESSE

VERNAYAZ

GUEUROZ

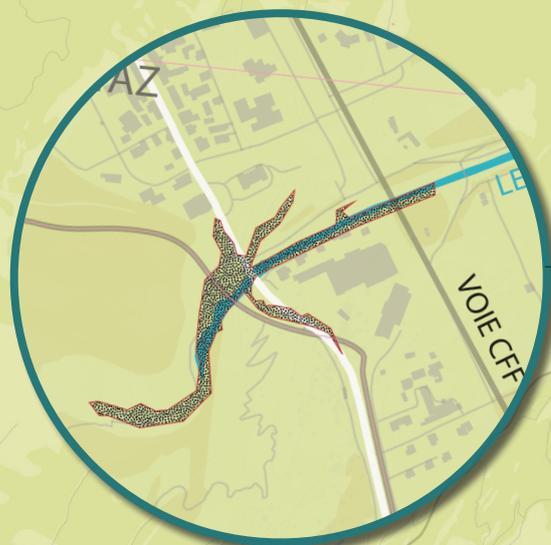
AUTOROUTE

LE RHÔNE

LE TRENT

VOIE CFF

MOY-BLANC EXPRESS



**VERNAYAZ -  
DORÉNAZ**

**À DÉTACHER ET À METTRE EN ÉVIDENCE  
SUR VOTRE PORTE  
EN CAS D'ÉVACUATION**

**JE SUIS CHEZ MOI.  
J'AI BESOIN  
D'ÊTRE ÉVACUÉ(E).**

**J'AI QUITTÉ  
MON DOMICILE.  
JE N'AI PAS BESOIN  
D'ÊTRE ÉVACUÉ(E).**